La Ville de Périgueux accélère sa transition énergétique

mercredi 29 novembre 2023, par lpe

La Ville de Périgueux accélère sa transition énergétique avec l'extension de son réseau de chaleur biomasse.

Delphine Labails, Maire de Périgueux et Thierry Lahaye, Directeur du Territoire Sud-Ouest d'ENGIE Solutions ont signé un contrat d'extension du réseau de chaleur biomasse en service depuis 5 ans.

Les nouveaux abonnés du réseau de chaleur sont :
- Le musée Vesunna
- La cité administrative avec 7 bâtiments
- Le lycée Jay de Beaufort
- Les bâtiments de la CAF, CARSAT, CPAM, UIOSP et l'URSSAF

Au total, ce sont 59.000 m² supplémentaires qui seront chauffés grâce à une énergie locale et renouvelable : le bois énergie.

Pour mémoire, le bois énergie qui alimente le réseau de Périgueux est issu de plaquettes forestières provenant de gisements situés dans un rayon de 80 km autour de la ville. Cette extension va permettre de valoriser 2000 tonnes de bois supplémentaires par an portant le volume total à 7300 tonnes de bois valorisées par an.
Cette extension constitue une première étape dans l'évolution du réseau de chaleur car d'autres bâtiments font d'ores et déjà l'objet d'études pour être raccordés à l'avenir.
Cette phase d'extension du réseau de chaleur nécessitera un investissement de 3 millions d'euros et bénéficiera du soutien financier de l'ADEME.

Une nouvelle étape dans la politique de décarbonation de la Ville

Le réseau de chaleur de Périgueux, en service depuis septembre 2018, constitue un outil concret de la transition énergétique en desservant aujourd'hui un grand nombre de bâtiments.
Avec le renforcement du recours à la biomasse, la ville de Périgueux améliore son bilan carbone en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre. Dans un souci d'équité et comme lors de la conception du réseau initial, les particuliers qui se trouveront à proximité immédiate des nouvelles infrastructures de distribution de chaleur pourront solliciter ENGIE Solutions pour étudier la faisabilité technico-économique du raccordement de leur logement.

Sur le plan économique, la Ville pérennise sa facture énergétique avec un prix du bois-énergie décorrélé des cours volatiles des énergies fossiles et donc quasi-stable dans le temps.
Enfin, grâce au principe de la mutualisation des infrastructures, le raccordement de nouveaux bâtiments va permettre de faire baisser la facture énergétique moyenne des abonnés actuels de 5%.

Le calendrier des travaux d’extension

Les travaux consisteront à implanter de nouvelles canalisations souterraines pour desservir les nouveaux abonnés. Sous réserve des fouilles archéologiques qui pourraient survenir au gré des tranchées effectuées pour passer les nouvelles canalisations, les travaux devraient se dérouler sur l’année 2024.

Le calendrier précis des travaux sera publié et actualisé rue par rue au fil du temps sur le site www.rezomee.fr/perigueux

> **Chiffres clés du réseau (avec extension) :**
> - 7,3 km de réseau
> - 58 bâtiments desservis
> - 82% de couverture des besoins thermiques avec la biomasse
> - 7300 tonnes de bois valorisées par an
> - 3550 tonnes de CO_2 économisées par an

Le réseau de chaleur actuel dessert les quartiers de Bertran-de-Born, de la Cité et des Mondoux. Elle alimente ainsi bâtiments publics et immeubles privés comme l’Odyssée, la résidence Sainte Ursule, une dizaine de particuliers de la rue Ernest Guillier, la polyclinique Francheville et la maison de santé, les archives départementales, l’école élémentaire Lakanal, la Visitation, le Centre culturel François Mitterrand, le lycée et le collège Bertran de Born, le CCAS, l’OPH jardin public, le gymnase et la piscine Bertran de Born, la gendarmerie et le centre de secours, le foyer des jeunes travailleurs, le centre de radiologie Bertran de Born, l’OPH Lakanal, France Bleu et le centre départemental de la communication, quelques particuliers de la rue des tanneries, le collège Michel de Montaigne, le gymnase Michel de Montaigne, l’école des Mondoux, l’OPH Résidence Mondoux, la résidence Morand, la résidence La Roseraie et la résidence des Près.

> **Restez en veille sur l’actualité en Nouvelle-Aquitaine :**
> **https://boutique.lepetiteconomiste.com/produit/abonnement-1-an-au-magazine**